



SECTION
DE LA
MARNE



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

26 juin 2020

Audio-Conférence Marne du 25 juin 2020

9^{ème} audio-conférence le 25 juin 2020 en présence du Directeur, de l'équipe de Direction et des Organisations Syndicales.

Bilan des effectifs de la Marne au 25 juin

Présentiel	65,07 %	488 agents
Télétravail	21,06 %	158 agents
ASA Covid-19 : fragiles, garde d'enfant	2,40 %	18 agents
Autres Absences	11,47 %	86 agents

Accueil du Public

Le 1er juillet, la Direction franchira un nouveau pallier dans l'ouverture au public pour la période estivale sans toutefois revenir à la normale. L'accueil sur RDV reste maintenu au même niveau et la plage d'accès libre sera étendue (durée non déterminée au moment de la réunion).

Le retour à un dispositif classique d'ouverture s'effectuerait au 1^{er} septembre.



Prime COVID-19

La Direction a indiqué que le taux d'agents potentiellement éligibles passait de 17,2 % à 21 % des effectifs.

F.O.-DGFIP s'en réjouit mais nous sommes loin des 30 % envisagés par la Direction Générale.

Aucune critère n'a été retenu pour l'affectation de cette prime, seulement des échanges avec les chefs de services.

Le flou rode sur cette prime même s'il est évoqué l'investissement des agents, des tâches exceptionnelles durant cette période : qui percevra 1000€ ou 330€ ?

F.O.-DGFIP a évoqué, sans que cette liste soit exhaustive, les risques pris par les agents ayant travaillé en présentiel sans masques (trésoreries, SIE, SIP...), les agents volontaires durant la campagne IR (PCRP...).

La Direction attend la validation de la DG : si réponse rapide, versement fin juillet.

21 % des effectifs du département

Une fois de plus, cette prime, même si elle est légitime au regard de la situation, va provoquer des déçus. Il n'est pas sûr que la motivation ne s'en ressente pas à l'avenir !!!

Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39
Mail provisoire : fo.dgfip51@gmail.com
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

Télétravail

► Une campagne de recensement, via les chefs de services, va être mis en place fin juin à destination des agents pour déterminer leur souhait de télétravailler.

Il permettra à la Direction d'établir un effectif potentiel en septembre avec le matériel en stock : à ce stade, aucune nouvelle commande de matériel.

Le recensement va identifier les agents intéressés selon 3 catégories d'agent :

- télétravailleur avant la crise ayant continué durant la crise
- nouveau télétravailleur durant la crise
- agent non télétravailleur durant la crise

► Au plan national, la Direction Générale n'a pas encore validé la possibilité de déposer une demande au fil d'eau mais le dossier du télétravail évolue rapidement en ce moment.

NRP (Nouveau Réseau de Proximité)

Malgré les discours au plus sommet de l'État entendus durant la crise, le monde d'avant revient comme si rien ne s'était passé.

Le NRP est maintenu et la mise en œuvre du dispositif continue :

- Fusion de la trésorerie RBB et Fismes le 1^{er} janvier 2021
- Fusion des SPF le 17 septembre 2020
- Mise en place de 3 CDL (Conseiller au Décideurs Locaux) le 1^{er} janvier 2021

Hygiène/sécurité

► Protocole sanitaire

A ce stade, le protocole mis en place depuis le déconfinement reste d'actualité.

► Plexiglas

L'installation est en cours dans les bureaux afin de sécuriser les « marguerites »

► Masques

- Stock de masques chirurgicaux toujours disponible et possibilité de demander une provision pour la semaine via les chefs de services.

- La Direction attend des infos pour une prise en charge locale destinée à une nouvelle commande de masques en tissus ou chirurgicaux.

- Un tutoriel sur les « masques à lanières » va être diffusé très prochainement.

► Climatisation

- SDIF : équipement de clim mobiles en cours.

- Caisse de Reims : 1 seul agent dans cet espace fermé dans l'attente de travaux sur la clim.

► Canicule

- Commande de climatiseurs mobiles déployée dans les services.

- Réactivation des salles climatisées avec un nombre limité d'agents.

InFOs Diverses

► Écrêtements

- Rappel: aucun agent ne perdra d'heures effectuées durant la période de confinement (du 16 mars au 11 mai).

- Concernant la période du 11 mai au 31 mai, les agents ayant effectués des heures pour des tâches spécifiques peuvent demander, via leur chef de services, à ne pas être écrêtés et rentrer dans le même dispositif que durant la période de confinement.

► SIE

Les services de brigades conservent et gardent la main sur les stocks traités durant la période de crise.



Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39
Mail provisoire : fo.dgfip51@gmail.com
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>